

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 21 (1929)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Économie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pour ce qui est des névroses traumatiques, le rapport déclare que leur fréquence et la charge qui en résulte sont heureusement moins menaçantes qu'on pourrait le croire d'après la vivacité des contestations. Les véritables névroses accidentelles liquidées par le versement d'une indemnité globale n'ont jamais dépassé 50 par année au cours de la période recensée, et leur nombre — ce qui est particulièrement rassurant — diminue d'année en année.

Année	Nombre des cas liquidés par une indemnité globale	Montant des indemnités globales versées	En ‰ des prestations d'assurance
1923	48	Fr. 98,165.—	2,40
1924	44	» 92,097.—	2,04
1925	35	» 66,429.—	1,42
1926	31	» 46,820.—	0,97
1927	27	» 44,903.—	0,92

Bien qu'il soit incontestable que la question des névroses soit fort délicate et mérite toute notre attention, elle n'a fort heureusement joué jusqu'ici dans les affaires traitées par la Caisse nationale qu'un rôle tout à fait secondaire.

Dans son ensemble, la statistique des accidents nous permet un coup d'œil très précieux dans le domaine de la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents; elle nous renseigne sur son développement. Elle nous fait voir les lacunes que les intéressés ont également tout intérêt à combler. Il en ressort aussi que certaines critiques qui se renouvellent de temps à autre sont souvent exagérées et dénuées de fondement. La Caisse nationale est liée aux prescriptions légales, lesquelles, il est vrai, tiennent insuffisamment compte des besoins actuels, sur différents points. L'étude attentive de ce rapport nous donne aussi certaines indications sur les imperfections auxquelles il est possible de remédier.

## Economie.

### La conjoncture pendant le deuxième trimestre 1929.

L'impression générale que donne la situation économique du second trimestre, est que la bonne conjoncture s'affirme de façon surprenante. Les facteurs qui portaient au pessimisme ce printemps et tout particulièrement la pénurie de capitaux, ont évolué dans un sens plutôt favorable.

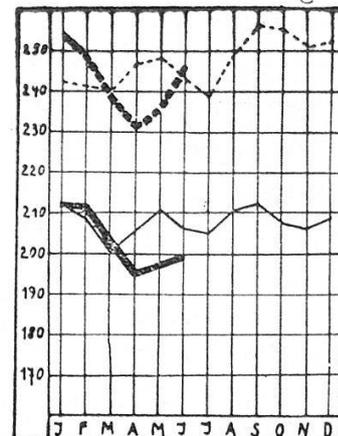
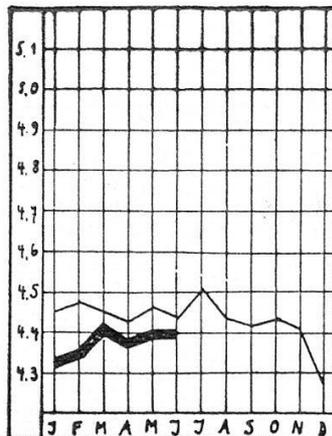
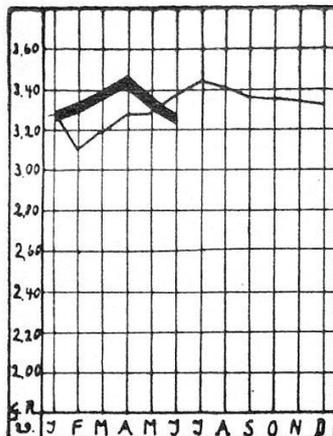
Un faible allègement s'est produit sur *le marché de l'argent*. La Banque nationale a pu renoncer à augmenter le taux de l'escompte et a de nouveau atténué la restriction des effets de change étrangers. Une amélioration s'est également manifestée sur les grands marchés internationaux, mais il n'est pas encore certain qu'elle se maintienne. En tous cas l'issue favorable de la conférence des réparations de Paris devra permettre avec le temps une certaine égalisation du roulement des capitaux.

*Le marché des capitaux* reste sans changement. Les émissions d'emprunts et d'actions ont nécessité un peu plus de capitaux que pendant le premier semestre de l'année dernière; cependant le besoin indigène en capitaux est relativement modeste. Une partie appréciable du capital de formation récente continue à prendre le chemin de l'étranger.

Taux de l'escompte privé

Taux des obligations  
(rendement des obligations à 3 1/2 0/0  
des C. F. F., série A-K)

Index des actions



— 1928

— 1929

..... Index des actions industrielles  
— Index global

Les *cours des actions* ont continué leur mouvement manifestement rétrograde du début de l'année jusqu'en avril, après quoi s'est produit une légère reprise. Toutefois le niveau antérieur des cours n'a pas été reconquis en dépit de l'entente réalisée dans la question des réparations. Cela nous montre que ce recul du cours a bien une importance plus profonde pour la conjoncture. On ne peut toutefois pas parler d'un mouvement rétrograde durable. Il s'agit plutôt d'un arrêt dans l'ascension rapide des cours qui a duré quelques années et qui avait gâté les spéculateurs et les capitalistes. Voici l'indice des actions de la Banque nationale:

	Index de 109 actions		Index de 30 actions industrielles	
	1928	1929	1928	1929
Janvier . . . . .	210,5	211,6	242,6	254,0
Février . . . . .	208,9	210,1	242,2	249,2
Mars . . . . .	200,5	201,6	241,6	239,2
Avril . . . . .	206,3	195,5	247,4	231,3
Mai . . . . .	210,8	197,3	248,8	235,7
Juin . . . . .	207,4	199,8	243,5	245,8

Dans certaines branches (industrie des machines et alimentation), l'index des actions est même plus élevé en juin 1929 qu'au même mois de l'année précédente, par contre, pour les actions des trusts et de l'industrie chimique où la spéculation avait particulièrement poussé les cours, un recul sérieux est intervenu.

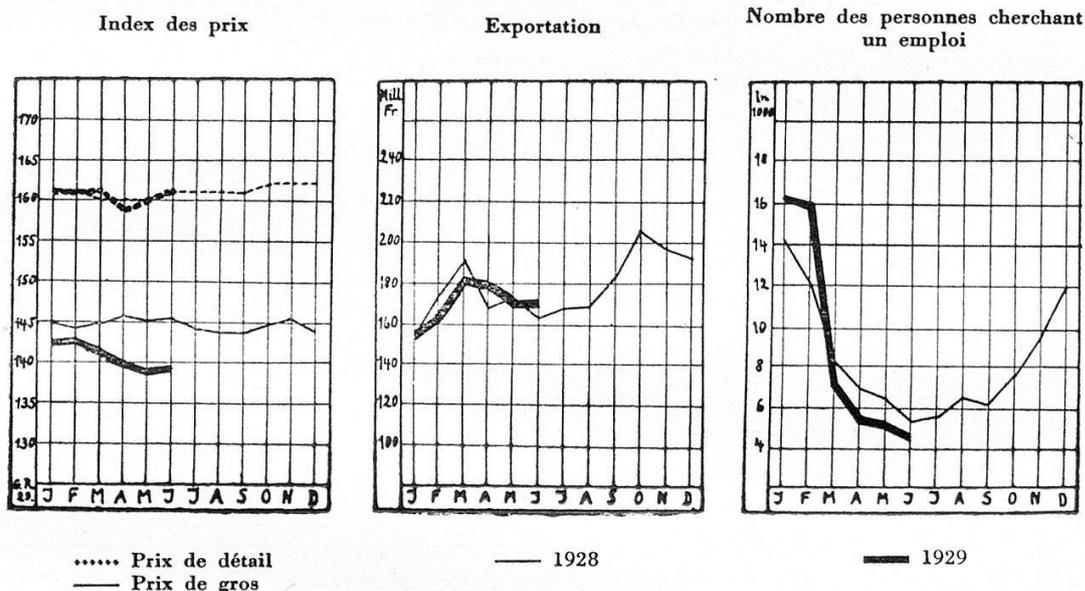
Les *prix de gros* accusent une tendance nette à la baisse, ce qui provient de l'affaissement des prix des trois groupes de marchandises (denrées alimentaires, matières premières et fourrages).

Le chiffre indice du *coût de la vie* a fléchi de deux points en avril grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires et du vêtement. En mai, l'index est remonté d'un point par suite du nouveau calcul des loyers, et il atteint de nouveau 161 en juin.

La nouvelle enquête sur les *loyers* révèle une nouvelle augmentation de l'indice des loyers qui passe de 177 à 181 dans la moyenne globale de toutes les communes et de 190 à 194 dans les 4 grandes villes suisses. Pour les localités les plus importantes, le renchérissement des loyers représente le tableau suivant:

	Juin 1914	Fin 1920	Mai 1925	Mai 1926	Mai 1927	Mai 1928	Mai 1929
Zurich . . . . .	100	142	173	182	195	200	203
Bâle . . . . .	100	141	172	179	186	190	194
Genève . . . . .	100	129	155	160	166	172	179 <sup>1</sup>
Berne . . . . .	100	135	187	191	193	194	194
Moyenne des grandes villes <sup>2</sup>	100	137	171	178	186	190	194
St-Gall . . . . .	100	120	140	140	139	141	143
Winterthour . . . . .	100	126	161	167	171	175	180
Lucerne . . . . .	100	110	152	161	173	180	183
La Chaux-de-Fonds . . . . .	100	107	125	127	136	139	141
Bienne . . . . .	100	131	169	180	184	189	192
Moyenne des petites villes . . . . .	100	122	148	153	156	159	162
Moyenne globale . . . . .	100	131	162	167	174	177	181

Dans les grandes villes, les logements sont maintenant à peu près deux fois plus cher qu'en 1914 et même dans les localités plus petites on s'approche de cette situation. Le fait que l'on est pas encore arrivé à mettre un terme à cette hausse des loyers, est un piètre certificat pour la politique du logement des autorités. La promulgation de prescriptions fédérales pour la protection de la spéculation locative et pour l'encouragement à la construction de logements est une nécessité impérieuse, car la question du logement est devenue l'un des problèmes économiques les plus brûlants.



Le commerce extérieur a compensé partiellement au cours du second trimestre le déficit enregistré pendant les trois premiers mois de l'année, puisque l'importation a été supérieure de 36 millions et l'exportation de 15 millions aux chiffres de 1928. Malgré tout, les chiffres d'affaires du commerce extérieur n'atteignent pas en 1929 ceux du premier semestre de l'année précédente. L'importation reste inférieure de 25 millions et l'exportation de 7 millions. Les matières premières de l'industrie du textile participent malheureusement assez fortement au recul des importations. L'importation de la soie brute a diminué de 20 pour-cent; la laine brute et dans une plus faible mesure le coton brut, sont aussi atteints par le recul. Cela ne présage rien de bon pour l'industrie du textile.

<sup>1</sup> Chiffre provisoire.  
<sup>2</sup> D'après la population stable.

Les exportations pendant le *deuxième trimestre* se sont élevées, en millions de francs:

	1928	1929		1928	1929
Fils de coton . . . . .	11,4	12,1	Chaussure . . . . .	9,3	7,8
Tissus de coton . . . . .	25,0	23,8	Aluminium et obj. en alum.	15,3	16,4
Broderies . . . . .	26,4	21,1	Machines . . . . .	52,0	58,7
Schappe . . . . .	11,0	11,1	Montres . . . . .	62,8	66,8
Soie artificielle . . . . .	9,5	8,1	Instruments et appareils . .	13,8	15,8
Etoffes de soie . . . . .	47,9	43,8	Parfums, droguerie . . . .	11,6	13,4
Rubans de soie . . . . .	4,9	5,0	Couleur d'aniline . . . . .	17,3	19,0
Articles en laine . . . . .	13,5	10,9	Chocolat . . . . .	8,5	6,9
Bonneterie et tricotage . . .	7,1	7,9	Lait condensé . . . . .	10,6	10,9
Vannerie . . . . .	6,6	8,4	Fromage . . . . .	25,0	27,8

Comme pour le premier trimestre, l'industrie du textile voit son exportation reculer presque sur toute la ligne. L'industrie du coton et surtout celle de la broderie sont particulièrement atteintes. Cela est d'autant plus inquiétant que la conjoncture des exportations de l'industrie textile s'était déjà aggravée en 1928 comparativement en 1927. L'industrie métallurgique a de nouveau compensé une partie de ce déficit d'exportation. L'exportation de machines, montres, instruments et appareils dans son ensemble n'a pas augmenté de moins de 12,7 millions de francs.

Le *marché du travail* s'est développé d'une manière extrêmement favorable. La courbe des personnes en quête d'un emploi se trouve même depuis le mois de mars en dessous de celle de l'année précédente, bien que la situation de l'été 1928 ait déjà été des plus satisfaisante.

Le nombre des sans-travail se montait:

	1926	1927	1928	1929
Avril . . . . .	11,320	11,220	6,910	5,382
Mai . . . . .	10,703	9,547	6,410	5,049
Juin . . . . .	10,272	7,735	5,378	4,399

Quelles sont les prévisions pour l'avenir? En Allemagne, on se demande si le fléchissement de la conjoncture qui s'y manifeste depuis un an et demi va continuer ou s'il est en voie de faire place à un nouvel essor. L'Institut allemand de recherches sur la conjoncture est d'avis que l'amélioration qui se fait valoir dans certaines branches n'est qu'un phénomène partiel; les obstacles qui se présentent, la pénurie des capitaux en particulier, ne permettent pas une reprise des affaires; dans les principaux débouchés, la conjoncture ascendante s'approche aussi du point culminant. A notre avis, cette dernière affirmation n'est pas très convaincante, car en Angleterre on ne peut guère compter sur une nouvelle aggravation, car la France voit ses affaires continuer à prospérer et car l'économie américaine bat de nouveaux records tant en ce qui concerne les quantités produites que les bénéfices réalisés. Il est incontestable qu'en dépit d'une forte amélioration saisonnière, l'Allemagne présente un degré d'occupation inférieur à celui de l'été dernier. La diminution de la capacité d'achat entraîne aussi une diminution de l'écoulement des produits suisses. Depuis le début de cette année, la moins-value d'exportation en Allemagne s'est élevée à 15,6 millions de francs. Bien que ce déficit ait pu être compensé par une exportation plus forte dans les autres pays (principalement en France, en Italie et aux Etats-Unis), la situation économique de l'Allemagne n'en demeure pas moins d'une importance capitale pour la conjoncture suisse. Son assainissement serait pour notre pays la meilleure garantie pour le maintien de la bonne marche des affaires. Cela est possible si l'on n'entrave pas l'afflux des capitaux en Allemagne.

Une heureuse répercussion ne s'en ferait certainement pas sentir très rapidement, car même sans cela la consolidation de la bonne conjoncture actuelle est vraisemblable.

La métallurgie et les industries des machines et de la montre s'attendent à ce que leur haute conjoncture se maintienne. Les prévisions sont également favorables dans l'alimentation, boissons et tabac ainsi que dans la construction.

La fédération des entrepreneurs en bâtiments a demandé ce printemps l'autorisation de laisser entrer 20,000 ouvriers saisonniers étrangers. L'industrie du textile, par contre, reste le point noir de notre économie publique, ainsi qu'il ressort des observations qui précèdent.

## Mouvement ouvrier

### En Suisse.

COMMERCE, TRANSPORTS ET ALIMENTATION. Il y a eu 25 ans le 1<sup>er</sup> juin que la Fédération d'industrie des ouvriers de l'alimentation fut fondée par la fusion des organisations des brasseurs, des tonneliers, des ouvriers du tabac et des boulangers. La fédération comptait alors 1429 membres. En 1915, elle fusionna avec la Fédération des ouvriers du commerce et des transports et prit le nom de Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation. Cette dernière s'est développée d'une façon réjouissante en dépit des grands obstacles et des âpres luttes et représente aujourd'hui une puissante organisation de 13,000 membres en chiffre rond. A l'occasion de son jubilé, la fédération a publié une charmante plaquette intitulée: «Les 25 ans de la F.C.T.A. 1904—1929», qui renseigne sur la fondation de l'association et son développement, sur ses institutions et ses relations internationales. Nous faisons les meilleurs vœux à la F. C. T. A. pour qu'elle continue de prospérer.

BOIS ET BATIMENT. Cette fédération a conduit victorieusement une série de mouvements de revendication. Après 3 jours de grève, les *peintres* de *St-Gall* voyaient accepter par les patrons les nouvelles propositions de l'Office de conciliation. Une première proposition de cet office avait été refusée par les ouvriers comme étant insuffisante. Un contrat collectif a été conclu, il va du 1<sup>er</sup> juillet 1929 au 30 avril 1931. La durée du travail est fixée à 47 heures, le salaire minimum est de fr. 1.70 à l'heure. Les salaires actuels pour tous les peintres et les manœuvres ont été élevés d'au moins 7 ct. de l'heure. Les heures supplémentaires sont majorées de 50 et 100 pour-cent.

A *Biemme*, le mouvement des peintres et plâtriers se termina aussi par un succès. Le nouveau contrat collectif prévoit des salaires minimums pour la première année après l'apprentissage de fr. 1.30, pour manœuvre fr. 1.45, pour peintres fr. 1.55 et fr. 1.75 pour plâtriers. Cela signifie une augmentation de 10 à 15 pour-cent. A noter que les ouvriers obtiennent en outre le samedi après-midi libre.

A *Lugano*, un millier de maçons et manœuvres ont réussi d'obtenir un contrat collectif établissant des salaires moyens pour maçons de fr. 1.25, pour manœuvres de fr. —.90, pour porte-mortier de fr. —.55. Les salaires minimums ne doivent pas être inférieurs de plus de 10 ct. de ces chiffres. Tous les salaires actuels des maçons et manœuvres doivent être relevés d'au moins 10 ct. à l'heure, ceux des paveurs d'au moins 5 ct. Dès le 1<sup>er</sup> mars 1930, ces salaires horaires doivent être relevés à nouveau de 10 ct. La durée du travail maximum est de 9 heures. Le contrat est valable jusqu'au 30 avril 1931.

D'autres succès furent enregistrés, notamment à *Langenthal*, où le samedi après-midi libre fut conquis avec une augmentation de salaire moyenne de